

## Charte du Réseau Watch !

Le Réseau Watch, initié par le [Centre de Documentation et de Formation sur les Droits de l'Homme \(CDFDH\)](#), est un réseau national de défenseur.e.s des droits humains au Togo. Lancé en 2018, il vise à :

- ✓ Rassembler les personnes engagé.e.s dans la défense des droits de l'homme en particulier ceux et celles issu.e.s de groupes vulnérables
- ✓ Soutenir la professionnalisation du travail des défenseur.e.s des droits humains au Togo à travers le renforcement de capacités sur les instruments et mécanismes des droits humains
- ✓ Travailler en faveur d'une meilleure reconnaissance et protection des défenseur.e.s des droits humains en particulier ceux et celles issus de groupes vulnérables.

Le Réseau Watch s'engage à promouvoir de façon pacifique et dans le respect des lois ainsi que des standards internationaux, la protection et la réalisation des droits de l'homme aux niveaux national et international en collaboration avec les autorités et institutions de l'Etat.

Cette charte définit les activités, conditions d'appartenance, les engagements des membres ainsi que les avantages liés à l'appartenance au réseau.

### I : Les activités du Réseau

Le réseau mène ses activités selon l'approche **ITRE** qui se décline comme suit :

Identifier et documenter les cas d'allégations de violation ou abus aux droits humains

Traiter et analyser les cas d'allégations de violation ou abus aux droits humains

Répondre aux cas avérés d'allégations de violation ou abus aux droits humains à travers des actions de :

- Assistance juridique et contentieux stratégique
- Plaidoyer local, national et international
- Sensibilisations, éducations aux droits humains, etc.

Évaluer la réponse apportée aux cas avérés d'allégations de violation ou abus aux droits humains et son impact

### II : Conditions d'appartenance

Les conditions suivantes doivent être remplies pour appartenir au Réseau Watch :

- ✍ Être individuellement ou en association avec d'autres, engagé de à promouvoir de façon pacifique, dans le respect de la loi et des standards internationaux, la protection et la réalisation des droits de l'homme et des libertés fondamentales aux niveaux national et international.
- ✍ Partager les valeurs fondamentales du Réseau Watch, dont le **professionnalisme**, l'**intégrité**, l'**impartialité**, la **solidarité**, et le **respect des** normes universelles de **droits humains**.

### III : Engagements des membres

Les membres du Réseau Watch s'engagent à :

- **Agir avec professionnalisme** dans toutes les activités liées à la promotion de la protection et de la réalisation des droits humains, en respectant les normes éthiques et déontologiques.
- **Participer activement** aux activités du Réseau Watch ainsi qu'aux réunions et mobilisations lancées par le Réseau
- **Promouvoir la protection et la réalisation des droits humains** au sein de leurs communautés, au niveau national et international.
- **Collaborer avec les autres membres** du Réseau Watch et avec les partenaires du CDFDH.
- **Informers le Réseau Watch** de toute allégation de violation des droits humains à laquelle ils seraient témoins ou victimes.
- **Contribuer à la visibilité** du réseau, et de ses actions ainsi que celle des membres et de leurs actions.

### IV : Ce que le réseau apporte à ses membres

L'appartenance au Réseau Watch comporte des avantages pour ses membres dont entre autres :

- **Renforcement continue des capacités** : Accompagnement technique du CDFDH et accès à des formations et des ateliers destinés à renforcer les compétences sur les instruments et mécanismes des droits humains.
- **Mise en réseau** : Opportunités de collaboration et d'échanges avec d'autres défenseur.e.s des droits humains, tant au Togo qu'à l'étranger.
- **Soutien** : Accès des défenseur.e.s au soutien du CDFDH et de ses partenaires dans le cadre de leur engagement et de la mise en œuvre d'initiatives conformes à l'objectif et aux valeurs du Réseau.
- **Visibilité et labellisation** : Visibilité accrue à travers les actions de communication du Réseau ainsi que du CDFDH en plus d'une reconnaissance institutionnelle du CDFDH aux membres y compris à travers des lettres de recommandations pour servir et valoir ce que de droit.
- **Accès à l'information et ressources sur les droits humains** : Accès privilégié aux informations et aux ressources documentaires produites par le CDFDH et ses partenaires.
- **Application mobile** : Être référencé.e dans l'application mobile "XONAM", visant à rapprocher les défenseurs des droits de l'homme des citoyen.ne.s.

### V : Appartenance au Réseau

Le Réseau Watch n'est pas une association formelle. L'appartenance est libre à toute personne. Pour les besoins de la coordination du Réseau et du suivi de ses membres, elle est soumise au remplissage d'un formulaire de manifestation d'intérêt à l'appartenance au Réseau.

L'appartenance au Réseau cesse lorsqu'un membre agit en contrariété aux valeurs promues par le Réseau, est condamné pour des faits contraires aux valeurs du Réseau. Dans ce cas, une communication publique ou adressée au ou à la membre est faite par la coordination du Réseau pour lui notifier les raisons. Il ou elle a la possibilité de contester les raisons et la décision.

Elle peut aussi cesser lorsque le ou la membre exprime son souhait de ne plus appartenir au Réseau. Dans ce cas, celui ou celle-ci en informe la coordination du Réseau de sa décision et des raisons de cette décision.

## V : Coordination, suivi et évaluation

La coordination des activités et des membres du Réseau Watch est effectuée par des personnes désignées au sein de ses membres avec l'accompagnement du CDFDH.

Les membres du réseau au niveau local feront partie de Clubs Communautaires de Citoyenneté, qui sont des cadres d'engagement citoyen au niveau local.

**APPARTENIR AU RESEAU WATCH EN REMPLISSANT LE [FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES MEMBRES DU RESEAU WATCH](#)**

**S'ENGAGER AU SEIN DU RESEAU  
WATCH : FORMULAIRE DE MANIF  
ESTATION D'INTERET**

